



Pondi
D'ar sul 17 a viz Ebrel 2011

Reolennoù ar c'hoñkour
« Distagerezh kaer »

Règlement du concours
« Déclamation »



Koñkour « Distagerezh kaer » *Concours de déclamation*

Ce concours a été mis en place pour mettre en valeur les caractéristiques de l'oralité en langue bretonne et en gallo, mettre à l'honneur la langue bretonne et le gallo et les faire entendre pour eux même.

Il vise à donner envie aux bretonnants et aux gallésant, de naissance ou apprenants, jeunes et plus anciens, de perfectionner leur expression orale.

Il s'agira pour tous les participants, écoliers et autres, de choisir un texte (en vers ou en prose, ancien ou composé récemment) et de le déclamer en public. La prestation ne devra pas excéder 10mn. Les participants devront préciser l'origine du texte et en remettre un exemplaire de leur texte lors de leur inscription auprès de l'organisation de la finale du « Kan ar Bobl ». Cet exemplaire sera remis au jury avant la prestation.

Le jury sera particulièrement attentif à la qualité de l'expression, de la diction et à la couleur de la langue.

Le jury attribuera un « Prix Jeune » pour les concurrents de moins de 16 ans et un « Prix Adulte » pour les concurrents âgés de plus de 16 ans.

Soñjal a ra skipailh Kan ar Bobl e talv ar boan gouarn ar c'hoñkour-mañ evit enoriñ ar yezh he lakaad da voud klevet eviti he unan.

Setu perag e kinnigomp d'ar skolidi ... ha d'ar re a zo bet skolidi, choaz un destenn deg munutenn d'ar muiañ (barzhoneg pe komz-plaen, bet skrivet dija pe groueet a-nevez evit doned d'he lâred dirag an oll gant buhez ha liv ar yezh.

Skipailh Kan ar Bobl.